

# Au sujet des maladies sexuellement transmises

La stratégie que nous allons lire dans ce journal est passionnante à deux titres:

## *1. Elle simplifie le problème.*

Pour une fois, c'est plus simple que ce que j'ai appris! Grâce à la PCR dans les urines, plus besoins de prélèvements locaux, souvent ressentis comme barbares (par le patient comme par le médecin!). Les traitements antibiotiques sont courts, et faciles à prendre.

## *2. Elle fait réfléchir.*

Les maladies sexuellement transmises sont une fréquente source d'infertilité chez la femme. Ce fait impose une réflexion plus globale sur le développement de notre société.

Il n'y a pas de doute, à mes yeux, que l'invention la plus dynamique et porteuse de changements du XX<sup>e</sup> siècle a été la contraception féminine efficace. La pilule est associée à un nouveau statut de la femme jeune,

lui donnant – enfin! – une liberté d'expériences et de recherches du «bon» partenaire, jusque là réservée aux hommes. Parmi les conséquences de cette évolution, deux points me semblent pertinents à relever ici:

- avoir plus de partenaires augmente les risques d'infection (sic);
- le désir d'enfant est souvent ressenti plus tard chez la femme, lié (ou non!) à la découverte du partenaire idéal ... Or, le risque de stérilité augmente avec l'âge ... Un rappel de quelques chiffres marquants: 5% des femmes sont porteuses d'une infection à Chlamydia, le plus souvent sans symptômes; plus d'un tiers d'entre elles souffriront d'infertilité ou de grossesses extra-utérines.

Le risque croissant des maladies sexuellement transmissibles met la société et les médecins face à une responsabilité: il s'agit d'apprendre à gérer de nouvelles libertés acquises par la découverte de la contraception féminine efficace. Le rôle du médecin est de bien informer ses jeunes patientes et patients, en leur donnant des conseils préventifs simples.

*François Mottu*